

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIE :

Dimanche 16 avril : Pharmacie HUMMEL Jade à Augerolles : 04.73.53.52.89.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Delorme - Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de

ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMORQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC

07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENTES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- **A.D.M.R. ABRI** : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- **ANTARÈS SERVICES** : 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- **APAMAR** : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)

EFS (Espace France Services)

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE

: tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. [accueil@mission-locale-](mailto:accueil@mission-locale-thiers.com)

[thiers.com](mailto:accueil@mission-locale-thiers.com)

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-coupiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE

: permanences les jeudis de 8h30 à

17h uniquement sur rendez-vous. Contact: PLA-

CET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou par mail à

melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES

: Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM

: sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à partir

de 14h.

CAF

: Permanence tous les mercredis de 9 h à 12h et de

13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT

: sur RDV au 3646, demander le service

social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

LA POSTE

: horaires d'ouverture : Le lundi,

jeudi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h. Le mardi

de 10h à 12h et 14h à 18h. Le samedi de 9h à

12h. *Fermé le mercredi*

CONCILIATEUR DE JUSTICE

: en mairie, les 1er et

3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsecaux@conciliateurdejustice.fr

● ÉTAT-CIVIL

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Lucinda DA COSTA PEREIRA décédée le 22

janvier 2023.

- Jeanne-Antoinette DELAIRE décédée le 04

février 2023.

● CIMETIÈRE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 15/2023 Semaine du 13 avril au 20 avril 2023

● VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2023 : INCERTITUDES ET AMBITIONS (SUITE)

Pour 2023, une grande incertitude sur le choc du coût de l'énergie et l'inflation provoquent des mesures budgétaires inédites avec une hausse des dépenses de fonctionnement de plus 320 000€ soit 10% du budget de fonctionnement 2022. Bien évidemment, des mesures d'économies ont été mises en place sur de nombreux postes de dépenses et des réalisations reportées à la fin de l'année 2023 comme l'ouverture d'un musée numérique « Micro Folie ».

Cependant, la Commune a la volonté d'ouvrir de nombreux chantiers inscrits dans le programme municipal sur un même niveau financier qu'en 2022 avec :

- ◆ La rénovation et l'agrandissement du Cinéma
- ◆ La construction d'un terrain multisports à Bellime et le changement du chauffage du Gymnase
- ◆ Le quartier de Coubertin (réseaux souterrains, bassin de rétention...)
- ◆ L'adduction d'eau potable de la rue Fleming, de la rue Pasteur et de la rue du 14 juillet
- ◆ L'agrandissement du Colombarium au cimetière
- ◆ L'achat d'un nouveau camion pour les espaces verts et une tondeuse
- ◆ La remise en état du traitement de l'eau de la piscine municipale
- ◆ La réfection de la toiture du préau de la Place Jean Payre
- ◆ L'aménagement d'un espace sportif au parc Lasdonnas sur proposition du Conseil des Jeunes
- ◆ Les premières actions du contrat Petites villes de Demain qui vient d'être signé.

Ces projets structurants s'accompagnent de nombreuses enveloppes pluriannuelles dédiées à l'amélioration de notre cadre de vie comme la végétalisation de notre Commune, la réfection des voiries ou l'amélioration des entrées de ville. La revitalisation commerciale sera également au cœur de notre démarche après la boutique éphémère en 2022, un plan d'actions de reconquête des commerces vacants en 2023.

Pour mener à bien ces différents dossiers, la Municipalité poursuit sa feuille de route du mandat visant les objectifs pluriannuels suivants :

- ◆ Ne pas augmenter les impôts locaux durant tout le mandat d'ici 2026 ;
- ◆ Maintenir le niveau faible d'endettement de la Commune après des efforts conséquents de diminution du poids de la dette durant le mandat précédent (désendettement de la commune de 25%) ;
- ◆ Obtenir le maximum de financements de la part de nos partenaires en s'appuyant sur la labellisation « Petites Villes de Demain ».
- ◆ Assurer un service public de qualité auprès des usagers

● CINÉMA LE REX



Mercredi 5 avril, les jeunes du conseil municipal ont été invités à rencontrer M. Perrichon, l'architecte mandaté pour réaliser les travaux du cinéma le REX. Lors de cet échange, les jeunes ont pu poser toutes les questions qu'ils avaient en tête : c'est allé des questions sur les équipements du futur cinéma à la présence d'une vente de snacks, en passant par le recyclage de l'ancien mobilier ou encore les questions de normes, de sécurité, de règlements, des nombres de places, ... Ce fut un moment d'échange particulièrement agréable et vivant.

Les élus et agents de la commune ont également rencontrés les acteurs du projet, une première fois le 05 avril à la mairie pour une présentation portant sur l'organisation du chantier. Le vendredi suivant c'est M. Bruno Rambier, président de l'association du cinéma qui a accueilli les ingénieurs, l'architecte et les représentants de la commune, rendez-vous avait été pris pour une visite technique dans l'enceinte du cinéma afin de faire un point avec l'ensemble des corps de métier prenant part au projet, pour en affiner les différents aspects techniques.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisio) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis
Catherine MAZELLIÉ (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00
Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous
Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous
Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15
Danielle TOURON (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous
René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)
Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)
Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers et festivités)

Conseillers municipaux : ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRE Michel, LAFORET Dominique, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole,
Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnox@wanadoo.fr ou eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à 12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15, sur rendez-vous.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :
lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h, à partir du 13 avril 2023.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

● AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA CARRIÈRE

Installations classées pour la protection de l'environnement : carrière, communes de Courpière et Sermentizon.

L'enquête publique aura lieu **du lundi 17 avril 2023 (à partir de 9h) jusqu'au mardi 2 mai 2023 inclus** (jusqu'à 16h45) sur le projet présenté par la SARL MILLEREAU en vue d'obtenir l'autorisation d'exploitation (renouvellement et exploitation) de la carrière et de ses installations annexes situées aux lieux-dits « Fontsauvage » et les « Graves » sur le territoire des communes de Courpière et Sermentizon.

Le dossier est consultable à l'accueil de la Mairie de Courpière aux heures d'ouverture

(du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h15) et à la Mairie de Sermentizon (mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h45, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h45 et le vendredi de 8h30 à 12h30), ou sur le site de la Préfecture www.puy-de-dome.gouv.fr

Monsieur Bernard MUNDET, ingénieur BTP retraité du Ministère de la Défense, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, il recevra le public :

- **Mairie de Courpière** : les lundi 17 avril de 9h à 12h et mercredi 26 avril de 14h à 17h

- **Mairie de Sermentizon** : les vendredi 21 avril de 9h à 12h et mardi 2 mai de 14h à 16h45

● COUPURE D'EAU

Mercredi 19 avril 2023, tout le matin : coupure d'eau aux endroits suivants :

- Rue de la République
- Rue du 14 Juillet
- Rue Desaix
- Rue Pasteur
- Place de la Cité Administrative (vers la fontaine)

● TREMPLIN DES MUSIQUES ACTUELLES

SAMEDI 17 JUIN 2023 à partir de 20h en Centre Bourg de Courpière.

Il est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Le finaliste sera programmé pour jouer le vendredi 14 juillet 2023 au festival de la Pamparina de Thiers.

Attention, inscriptions au plus tard le 14 avril 2023.

N'hésitez pas à demander le dossier d'inscription en appelant la Mairie au 04.73.53.01.21 ou par mail : mairie@ville-courpiere.fr

Renseignements en mairie au : 04.73.53.01.21.

● CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Vous avez besoin d'un renseignement, d'une aide ou d'informations sur les difficultés sociales que vous pouvez rencontrer ?

L'accueil du CCAS, vous écoute, vous informe et vous oriente vers les collègues, les professionnels ou les autres services publics.

Sabrina MALOSSI vous reçoit le lundi toute la journée aux horaires d'ouverture de la Mairie, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h15.

Et sur rendez-vous Mardi, Mercredi, Jeudi de 14h à 17h15 au 04.73.53.01.21.

Mme FRANZKOWIAK Géraldine adjointe aux solidarités vous reçoit sur rendez-vous au 04.73.53.01.21.

Atelier cuisine :

Le CCAS informe :

Nous voudrions mettre en place des ateliers cuisine et repas partagés sur la commune de COURPIERE.

Pour cela nous sommes à la recherche de personnes ayant envie de partager leur savoir-faire culinaire. Si vous êtes intéressés, contacter le CCAS au 04.73.53.01.21.

● MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque sera fermée du lundi 17 avril au samedi 22 avril inclus.

● SERVICE URBANISME

Le service Urbanisme sera fermé du lundi 17 avril au samedi 22 avril inclus.

● CAMPAGNE DÉCLARATIVE 2023 D'IMPÔTS SUR LE REVENU 2022

Un agent des Finances Publiques vous accueille pour vous aider à réaliser votre déclaration de revenus 2022.

Retrouvez les permanences à l'**Espace France Services de Courpière** :

* **SUR rendez-vous** depuis votre espace personnel impôt.gouv les :

Vendredi 21 avril matin - Vendredi 05 mai matin - Vendredi 26 mai matin -

Vendredi 09 juin matin de 9h à 11h40

* **SANS rendez-vous** en accueil libre le : Vendredi 12 mai matin de 9h à 11h40

N'hésitez pas à nous solliciter afin de vous accompagner pour prendre votre rendez-vous.

● INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

<u>ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE COURPIÈRE, avenue Pierre de Coubertin.</u>	<u>ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY DE COURPIÈRE, Rue Jean Zay</u>
<p>- Enfants nés en 2020 pour une scolarisation obligatoire en Petite Section et enfants nés en 2021 pour une scolarisation en Toute Petite Section, en fonction des places disponibles.</p> <p><u>Démarche à suivre pour finaliser l'inscription :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Se rendre à la mairie de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription. (Mairie de Courpière ou dérogation pour certaines autres communes)- Prendre contact avec la directrice de l'école par email ecole-mat.courpiere.63@ac-clermont.fr ou au 04 73 53 16 77 de préférence le LUNDI pour convenir d'un rendez-vous et se rendre à l'école maternelle avec les documents suivants : certificat d'inscription / livret de famille / carnet de santé de l'enfant. <p style="text-align: right;"><i>La directrice, Mme Stéphanie PUISSANT</i></p>	<p>Les inscriptions au CP pour la rentrée 2023 concernent les enfants nés en 2017 et avant.</p> <p>Les démarches à faire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'abord se rendre à la Mairie de son lieu de résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.- ensuite se rendre à l'école élémentaire Jean Zay avec :<ul style="list-style-type: none">ø le certificat d'inscription délivré par la Mairie,ø le livret de famille,ø le carnet de santé de l'enfant,ø le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment <p>si l'enfant ne vient pas de l'école maternelle publique de Courpière.</p> <p>Inscriptions sur rendez-vous au 06-98-00-67-58</p> <p>En cas d'absence de la directrice, laissez votre nom et votre numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique en précisant le motif de votre appel.</p> <p>L'entrée principale de l'école est située rue Jean Zay.</p> <p style="text-align: right;"><i>La directrice, Mme Christine BRETEL</i></p>

● RELAIS PETITE ENFANCE DE THIERS DORE ET MONTAGNE

En partenariat avec le Département du Puy-de-Dôme, le Relais Petite Enfance est une structure qui s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et à toute personne intéressée par la petite enfance.

Sa mission est d'informer sur les modes d'accueil, individuels, collectifs et d'accompagner les parents vers le meilleur choix d'accueil, selon leurs besoins. Spécialistes de la petite enfance, les agents écoutent et soutiennent les parents et les professionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Relais Petite Enfance évolue pour mieux informer les usagers et élargit ses horaires d'ouverture.

Il se situe rue Emile Zola à Thiers. Contact : 04.73.80.18.40 (rpe@cctdm.fr).

Horaires d'ouverture : le lundi (8h-12h et 13h-15h), du mardi au jeudi (13h30-17h30) et le vendredi (8h30-12h30 et 13h30-17h30).

Les ateliers d'éveil, quant à eux, continuent à être organisés en plusieurs lieux du territoire (*Thiers, Puy-Guillaume, Celles-sur-Durolle, Courpière...*).

Situés au plus proche du public, le Relais Petite Enfance crée du lien avec des partenaires diversifiés comme les bibliothèques, les écoles de musique, les écoles et accueils de loisirs, les services de la Protection Maternelle et Infantile. Près de 200 assistants maternels agréés sont rattachés au Relais Petite Enfance de TDM.

Infos associatives

● ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Lors de la collecte de sang qui s'est déroulée le vendredi 31 mars à Courpière, 60 personnes se sont présentées dont 1 nouveau donneur.

● SECOURS POPULAIRE

Nous vous informons que le magasin du Secours Populaire, situé en haut de l'Avenue de la Gare, **sera ouvert le samedi 15 avril de 8h30 à 12h.**

Cette permanence se rajoute à celle du mardi matin et mercredi après-midi.

À cette occasion une braderie de chaussures sera mise en place. À bientôt.

Infos Diverses

Bonnes vacances de printemps et
Joyeuses fêtes de Pâques



● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● À SAVOIR

- La Boul'Anges, Avenue de la Gare à Courpière, sera en congé du mardi 18 avril jusqu'au lundi 24 avril inclus.

● MESSES

Non communiquées.

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

● PÉTANQUE DE LIMARIE

La pétanque de Limarie organise les **préliminaires triplettes hommes à partir de 9h30 et triplettes féminines à partir de 14h, le samedi 15 avril au parc Lasdonnas - Pierre Peyronny**, avec la participation des champions du monde, champions de France; champions d' Europe : Philippe Suchaud, Damien Hureau, Antoine Cano, Benoit Monros, Angélique Colombet, Emma Picard, ect. Venez nombreux pour les applaudir merci a tous.

● FLASH TEAM JUNIORS

Depuis plus de 10 ans que la Flash Team Juniors prône par monts et par vaux la caisse à savon, il aurait été inconcevable qu'elle n'organise pas sa propre course. Le projet germaît depuis quelques années dans la tête de Corentin, son indétrônable Président, mais le covid a stoppé net le projet.

Mais cette année, ça y est le projet est bien avancé, la date et le lieu sont figés, **la course aura lieu le dimanche 30 avril sur la descente de Saint Pierre**, lieu bien connu des Courpiérois.

La course étant inscrite et validée au calendrier des courses régionales, il ne reste plus qu'aux adhérents de la Flash Team de mettre en place l'énorme logistique qui va permettre d'accueillir les 60 caisses à savon et les 80 pilotes pour leur concocter une piste où ils pourront exercer tous leur talent et régaler le public qui nous espérons sera très très très nombreux. En amont de cette course, les membres de la FTJ vous proposeront des tickets de tombola avec à la clé de nombreux lots, réservez-leurs un bon accueil, les fonds recueillis viendront aider à compenser une petite partie du coût de l'organisation d'une telle manifestation.

● ASSOCIATION VACANCES DÉTENTE

L'Association « Vacances Détente » recrute des familles, aimant travailler avec les enfants, week-ends et vacances scolaires.

Des défraiements sont proposés (tarifs). Vous pouvez vous mettre en relation avec Madame Guihery Cécile, la présidente, au 06.60.29.69.45 ou 09.67.70.38.94.

● ARC EN CIEL

En raison du trop faible nombre de participants, **l'association Arc-en-Ciel annule la sortie qu'elle avait projeté de faire le mardi 16 Mai aux environs de Moulins.** Nous reprogrammerons une sortie en septembre ou octobre dans le lieu prévu ou un autre en fonction de l'actualité.

Infos sportives

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE (U.S.C.)

Les résultats du week-end :

SE2 : Perdu 3-2 VS Puy-Guillaume - Saïd X1 - David X1

Vétérans : Gagné 8-2 VS Limons - Laurent X2 - Didier X3 - Fred X1 - Greg X1 - Fabien X1



Les rencontres du week-end :

● Samedi 15 avril

SE2 : VS Malinrat - 18h à Courpière (Bellime)

● Dimanche 16 avril

SE1 : VS Bassin Minier - 15h à Brassac Les Mines

SE3 : VS Job - 15h à Job

● TENNIS CLUB COURPIÉROIS

Le club organise un stage de tennis durant la semaine **du 17 au 21 avril**. 25 euros les 5 heures. Renseignements au 06.47.83.52.10



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »